



Rapport des commissaires principaux

Nom de l'hippodrome	Woodbine		
Date	Vendredi 11 octobre 2019	Heure de départ	15 h 40
Conditions météorologiques	Courses 1 à 8 : Dégagé (Temp : 16 °C)		
État de la piste	Type : Tapeta	Turf :	Piste 1 Ferme – EP Taylor Piste intérieure 1
Nombre de courses	8	66 inscriptions.	
Retraits Vétérinaire :	1	Commissaires :	0 Piste :

Commissaire principal	Commissaire associé	Commissaire associé
Gunnar Lindberg	John Dorion	Neil McCoag

Rapport sur les courses de la journée : (Zone de l'avant-dernier droit- accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., examens de films, courses, réclamations)

Bureau :

Nous avons informé le jockey Pablo Morales qu'il ne courrait pas dans les courses prévues pour aujourd'hui ou demain, pour l'entraîneuse Teresa Connelly. Dans la Course 5 prévue pour aujourd'hui, il sera remplacé par Patrick Husbands.

Nous avons discuté avec le propriétaire Ryan Kerbel au sujet de l'appel concernant une photo de la Course 1, du samedi le 5 octobre, dans laquelle son cheval avait été placé en 3^e position. Mr Kerbel est d'avis qu'il aurait fallu déclarer égalité à l'arrivée ou que son cheval soit placé en 2^e. Nous l'avons invité à réexaminer la photo aujourd'hui, au courant de la journée, pendant les autres courses.

13:50 – L'entraîneur Cole Bennett était présent au sujet d'avoir rentré un cheval dans deux

courses de soir sans être officiellement retiré d'une d'entre elles. Le cheval "Jaya Ho" avait été initialement rentré sur l'hippodrome Fort Erie pour courir dans la course du mardi, et ensuite rentré sur l'hippodrome Woodbine pour la course du lundi. Sanction pécuniaire de \$300.

14:45 – Réunion de paddock avec le meneurs afin de leur faire un récapitulatif des nouveaux règlements sur la stimulation, qui entreront officiellement en vigueur vendredi, le 18 octobre 2019, en ce qui a trait à la stimulation des chevaux et plus particulièrement, que l'utilisation de la cravache soit limitée à l'action au poignet seulement, et qu'aucun contact avec le cheval ne soit permis avec la cravache en position haute. Ils peuvent élever la main plus haut pour montrer la cravache au cheval ou bien de changer les mains, mais ne doivent pas frapper le cheval. Nous leur avons dit que la directive à suivre a une période de grâce de deux semaines après son implémentation, à la fin de laquelle des avertissements seront faits aux meneurs qui sans intention enfreignent la règle. Pourtant, la décision de disqualifier tout meneur pour le non respect direct des directives nous appartient en totalité. Après les deux premières semaines, tout meneur qui enfreint les directives sera automatiquement disqualifié et pénalisé tout dépendement de sa position actuelle sur l'échelle de pénalités. Les directives actuelles demeurent actives quant au maximum trois coups consécutifs et la défense d'élever la main au-dessous du casque.

Examens de films :

Examen de la Course 2, du mercredi 9 octobre, impliquant Christopher Douglas et Simon Husbands. Christopher a déclaré que son cheval avait changé de tracé, allant vers le dernier droit, qu'il avait commencé à chevaucher et il avait continué de frapper de sa main droite. Simon a déclaré l'avoir vu venir, mais il avait un cheval à son côté extérieur. Il lui avait crié après, mais celui-ci avait continué de venir. Il a dû tenir fort comme il l'avait accroché par en arrière. Après l'examen, nous avons décidé que Mr Douglas recevra une suspension de conduite de 3 jours, pour les 18, 19 et 20 octobre 2019.

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler. Nous avons reçu le rapport de l'écurie de prélèvement nous signalant que le cheval #2 n'était pas arrivé tel que demandé. Nous avons appris que l'agent de surveillance des écuries avait manqué le cheval et avait failli de donner la fiche au palefrenier. Nous avons discuté avec Jimmy au sujet de cette erreur et il nous a informés qu'il s'agissait de la première journée de travail du nouveau agent de surveillance des écuries qui s'était pourtant occupé du cheval #4, mais avait failli attendre pour le deuxième cheval. Jimmy a déclaré qu'il avait finalement retrouvé le palefrenier du cheval #2, à temps pour revenir à l'écurie de prélèvement et faire le test. Darlene nous appelés afin de nous informer que le cheval avait fait le test.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Le #4, "Precious Badge", mené par Justin Stein, et le #7, "Donnie Brasco", mené par Leo Salles, sont tous les deux partis lentement. Nous avons reçu un deuxième rapport concernant un autre cheval n'étant pas allé directement à l'écurie de prélèvement pour être testé.

Le 2^e rapport a été demandé et Jim, au sujet de l'erreur, nous a relayé que l'agent de surveillance des écuries avait en fait donné la fiche à la personne. Darlene nous appelés afin de nous informer que le cheval avait fait le test et le palefrenier nous a fourni une explication par téléphone. Elle nous a déclaré que la fiche avait été en possession de son fils et que celui-ci avait complètement omis de la lui donner jusqu'au moment où ils étaient en chemin vers l'écurie. Dès qu'elle s'est rendu compte de l'erreur, elle s'est directement dirigée vers l'écurie.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler

Course 7 – Enquête des commissaires et avis de faute soumis par Carl DeFreitas, menant le #1, "Field Party", contre le #8, "Special for You", mené par Kazushi Kimura pour interférence, allant dans le virage au club-house. Kazushi a déclaré qu'il avait pris de la vitesse sur la rampe s'étant dégagé sans gêner qui que ce soit. Carl a déclaré que celui-ci était venu en vitesse et il a dû accrocher ses pieds. Il a dû tenir fort et s'en sortir. Après l'examen, il était évident que Kazushi avait pressé le cheval de Carl dans la lice sans s'être dégagé. C'est pourtant la réaction du cheval de Carl, derrière Kazushi, qui a entériné notre décision. Le #8 a été disqualifié de la 1^{ère} position et placé sur la 4^e, après le #1.

Vidéo pour l'enquête – <https://youtu.be/JbrELik4wnk>

Course 8 – Le #2, "Seventyseven Stone", mené par Juan Crawford est parti lentement.

Paris \$2,714,393

Réclamations :

Course 2 – Le #2, "Nashville Knight", ira au propriétaire Tommy Massis, pour \$25,000, entraîneur Norman McKnight.

 Doublé pour le #7, "Mas Chikilin", qui ira au propriétaire, James Redekop, pour \$25,000, entraîneur Terry Jordan.

Course 8 – Le #8, "Analyzer", ira au propriétaire Randy Exelby, pour \$25,000, entraîneur Martin Drexler.